



Offre de services de la FNCSF 2026

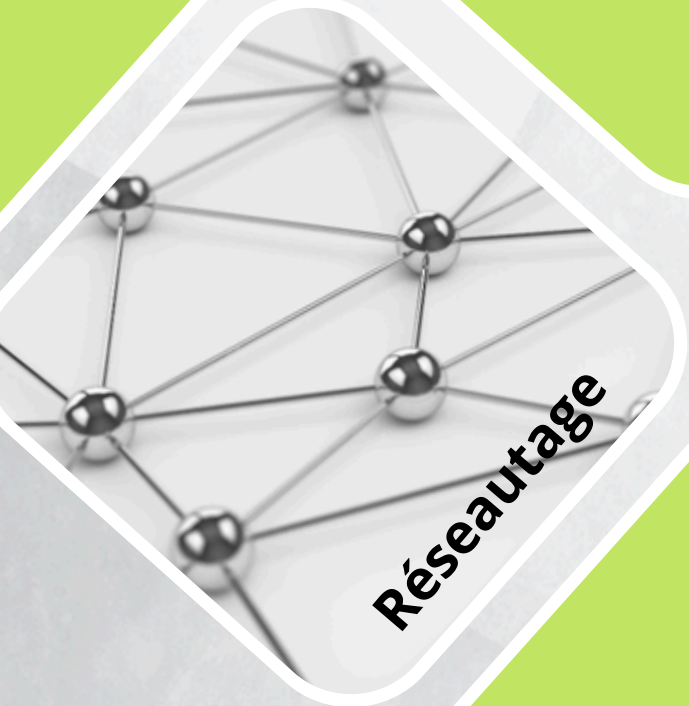

fncsf
Fédération nationale des conseils scolaires francophones

Bâtir notre avenir au présent



BÂTIR NOTRE AVENIR AU PRÉSENT!

fncsf
Fédération nationale des conseils scolaires francophones

Bâtir notre avenir au présent

À propos de la FNCSF

La Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) est un organisme sans but lucratif qui représente 28 conseils scolaires francophones en contexte minoritaire au Canada ainsi qu'un membre associé.

Ils offrent des services éducatifs en français à près de 185 000 élèves rassemblés dans plus de 750 écoles élémentaires et secondaires (maternelle à la 12e année).

La FNCSF veille aux intérêts de ses membres présents au sein de neuf provinces et trois territoires.

NOS VALEURS

- COMMUNICATION
- EXCELLENCE
- LEADERSHIP
- OUVERTURE

NOTRE MISSION

Dédiée à l'avancement des intérêts communs des conseils scolaires, la FNCSF contribue à l'essor et à la pérennité des écoles de langue française en milieu minoritaire au Canada.

NOTRE VISION

L'école de langue française :
Accueillante, accessible et valorisée partout au pays.

NOS MEMBRES

La FNCSF représente plus de 265 conseillers scolaires au Canada, issus de l'ensemble des conseils scolaires francophones en contexte minoritaire.

PLAN STRATÉGIQUE 2025-2030

Axes d'intervention

JUSTICE ET DÉFENSE DES DROITS

Accroitre la pleine reconnaissance de nos droits en matière de gestion, de réparation et d'équivalence réelle.

Augmenter le financement consacré à l'éducation en langue française.





RECRUTEMENT, ACCUEIL ET MAINTIEN

Contribuer à améliorer les efforts de recrutement, d'accueil et de maintien auprès des jeunes et des familles francophones.

Amplifier la portée des actions de recrutement, d'accueil et de maintien auprès du personnel éducatif de langue française.

CAPACITÉS STRATÉGIQUES

Favoriser davantage le partage de connaissances qui renforcent la compréhension et incitent à l'action.

Améliorer la capacité organisationnelle en gestion, communication et gouvernance.

Multiplier les occasions de formation.



Répartition des écoles de langue française, par province et territoire :

Éducation en langue française au Canada
ELF-Canada.ca



Nombre d'écoles* : plus de 750
Nombre d'élèves : près de 185 000

** Le nombre total d'écoles peut être supérieur puisque dans certaines provinces ou territoires, une école peut contenir plusieurs pavillons qui sont considérés comme des écoles distinctes pour leurs ministères de l'éducation respectifs.*



AVANTAGES OFFERTS PAR LA FNCSF

Être membre de la FNCSF, c'est :

- Faire partie d’un réseau national qui défend les intérêts des conseils scolaires francophones et fait la promotion de l’éducation en langue française (ELF).
- Participer à des événements ainsi qu'à des occasions de formation, de partenariats et de réseautage.
- Être au courant de l’actualité nationale de l’ELF.
- Bénéficier d’un soutien politique et administratif, ainsi que de ressources pour le développement et la consolidation du réseau des écoles de langue française.
- Profiter d’un rapprochement avec les directions générales de l’éducation grâce au RNDGE.

JOURNÉES ANNUELLES DE SENSIBILISATION SUR L'ELF

Chaque année, les membres du conseil d'administration de la FNCSF rencontrent des députés fédéraux et des sénateurs afin d'échanger sur des enjeux clés pour le réseau des écoles de langue française en contexte minoritaire.

Dans cette perspective, les rencontres qui ont eu lieu en avril 2026 ont revêtu une importance particulière. Elles ont permis non seulement de faire le point sur les priorités actuelles, mais surtout de préparer le terrain en vue des consultations à venir entourant le renouvellement du prochain Plan d'action pour les langues officielles (PALO). Elles ont constitué une occasion stratégique de sensibiliser les décideurs aux réalités du terrain et de mettre en lumière les conditions nécessaires au développement durable de l'éducation en langue française au Canada.

Ces échanges ont également constitué un levier pour positionner la FNCSF et ses membres comme des partenaires incontournables du gouvernement fédéral, capables de contribuer de manière structurante à l'élaboration de politiques publiques porteuses.



JUGEMENTS DE LA COUR SUPRÊME
POUR L'ÉDUCATION EN LANGUE FRANÇAISE EN CONTEXTE MINORITAIRE

Dernières interventions de la FNCSF

Colombie-Britannique 2020

Territoires du Nord-Ouest 2023

Au cours de son histoire, la FNCSF est intervenue à plusieurs reprises devant la Cour suprême du Canada pour défendre l'éducation en français en milieu minoritaire. Deux décisions marquantes illustrent cet engagement :

Colombie-Britannique (2020)
Le 12 juin 2020, le plus haut tribunal du pays a confirmé le droit à une éducation équivalente pour les jeunes francophones, dénonçant le sous-financement provincial. Soutenue par la FNCSF, cette décision renforce l'article 23 de la *Charte* et rejette l'argument des coûts excessifs.

Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique

Territoires du Nord-Ouest (2023)
Le 8 décembre 2023, la Cour suprême a statué que l'admission des élèves devait respecter l'article 23 de la *Charte*, et a critiqué l'importance accordée aux coûts plutôt qu'aux besoins pédagogiques. La FNCSF a plaidé pour l'accès des non-ayants droit à l'école francophone, essentiel à la vitalité des communautés.

Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest

Conclusion de l'étude sur le continuum éducatif par le CPLO

En 2025, les travaux du Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes sur le continuum éducatif en français en situation minoritaire ont pris fin après plusieurs mois d'étude.

La FNCSF a poursuivi ses démarches afin de faire valoir les réalités des conseils scolaires francophones et les obstacles qui freinent l'accès à une éducation véritablement équivalente à celle de la majorité.

Les témoignages et mémoires présentés ont confirmé l'ampleur des défis, notamment le sous-financement du réseau, le manque d'écoles de proximité et l'accès insuffisant aux services à la petite enfance.

La Fédération suivra de près les recommandations attendues du rapport final.



Consultez le **mémoire** déposé par la FNCSF auprès du CPLO.

RECENSEMENT CANADIEN

Au cours des dernières années, les efforts de la FNCSF ont permis d'améliorer considérablement le dénombrement des ayants droit. Depuis 2008, les inscriptions dans les écoles de langue française ont augmenté de plus de 20 %, et près de 600 000 enfants en contexte minoritaire étaient admissibles à l'instruction en français lors du dernier recensement. Ces progrès marquent une rupture importante avec les pratiques antérieures, alors que le recensement ne comptait qu'une seule catégorie d'ayants droit, rendant difficile la planification des infrastructures scolaires.

RÉSEAU VIRTUEL DE LA FNCSF

Disponible pour vous!
Consultez une série d'analyses sur les données en lien avec le dénombrement des ayants droit.

reseaufncsf.ning.com

En vue du recensement de mai 2026, la FNCSF poursuit cet élan et collabore étroitement avec la FCFA pour élaborer une stratégie nationale de promotion et de sensibilisation. L'objectif : assurer une participation maximale et refléter avec précision les besoins réels des communautés francophones partout au pays.

Renforcement des collaborations au sein de la francophonie canadienne

À titre de membre de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada, la FNCSF s'inscrit activement dans les espaces de concertation nationale visant à faire valoir les réalités, les besoins et les priorités des communautés francophones en situation minoritaire. Cette participation lui permet non seulement de contribuer aux réflexions collectives, mais aussi d'être davantage informée et outillée, en continu, sur les politiques publiques, les dynamiques fédérales et les enjeux émergents.

Elle favorise également une concertation élargie avec l'ensemble des secteurs de la francophonie afin de renforcer les synergies, partager les expertises et soutenir une action collective plus cohérente et stratégique. Cette approche intégrée permet à la FNCSF et à ses membres de mieux se positionner, d'anticiper les évolutions des politiques publiques et de contribuer de manière proactive aux grandes orientations qui façonnent l'avenir des communautés francophones au Canada.

LIENS AVEC NOS PARTENAIRES

Tout au long de l'année, les représentants de la FNCSF participent à diverses rencontres avec leurs partenaires : comités de travail, congrès, symposiums et carrefours de recherche.

Ces liens incluent des rencontres sur la Colline du Parlement, des rencontres avec des hauts fonctionnaires et la participation à divers espaces de concertation pour promouvoir les écoles de langue française et défendre les intérêts.



Les représentants des organismes membres de la Table nationale sur l'éducation, lors de leur rencontre à Ottawa, en septembre 2026.

CONGRÈS ANNUEL DE LA FNCSF

Chaque année, la FNCSF réunit des acteurs du domaine de l'éducation de partout au Canada dans le cadre de son congrès annuel.

Ce rassemblement offre, entre autres, une occasion de perfectionnement professionnel aux élus scolaires.

La programmation permet des échanges sur des enjeux clés en éducation en français, langue première, dans une perspective nationale. Cet événement très couru permet également aux participants de réseauter.

En 2026, le congrès s'est tenu du 1er au 3 octobre à Edmonton, en Alberta, sous le thème :











POSITIONNEMENT ET RÉSEAUTAGE

Bulletin mensuel de la FNCSF et retour sur l'actualité scolaire.

Communiqués de presse, entrevues et reportages.

Activités de représentation, sensibilisation et information.

La FNCSF administre 6 différents sites Web, incluant ceux des tables de concertation qu'elle coordonne.







COMITÉ TRIPARTITE

13
Représentants des ministères de l'éducation des provinces et territoires

4
Représentants du gouvernement fédéral

10
Représentants communautaires et scolaires

2
Rencontres par année

Le Comité tripartite facilite la mise en oeuvre du Plan stratégique sur l'éducation en langue française.

Ce plan établit les orientations et propose des pistes d'action pour contribuer au développement et à la vitalité du réseau d'écoles de langue française en contexte minoritaire au pays.



RÔLE DE LA FNCSF :

La FNCSF siège à ce comité, coordonne l'organisation des rencontres et fait la gestion des suivis et dossiers qui lui sont confiés en lien avec ce comité.

Sous la coordination de la FNCSF, le 4e Sommet sur l'éducation d'avril 2023 à Ottawa a permis d'actualiser le PSELF 2023-2028. Trois nouveaux chantiers ont été adoptés : pédagogie et apprentissages, attraction et fidélisation, et capacités éducatives.



Le Comité tripartite est composé de 27 membres (gouvernement fédéral, ministères de l'Éducation des provinces et territoires, Conseil des ministres de l'Éducation du Canada et organismes nationaux francophones des milieux scolaire et communautaire).

TABLE NATIONALE SUR L'ÉDUCATION

Table nationale sur l'éducation
L'intelligence collective
au service des personnes apprenantes

MANDAT :

- Favoriser les échanges d'informations sur des dossiers d'intérêt commun.
- Faciliter les partenariats selon les champs de compétence de chacun.
- Tenir compte des besoins des communautés francophones et acadiennes en matière d'éducation.
- Veiller à l'arrimage des stratégies de la Table avec les autres stratégies nationales ayant des impacts sur l'éducation.
- Agir comme groupe conseil en matière d'éducation auprès des institutions nationales concernées.



RÔLE DE LA FNCSF :

La FNCSF siège à ce comité, coordonne l'organisation des rencontres et fait la gestion des suivis et dossiers qui lui sont confiés en lien avec ce comité.



La TNÉ a l'école communautaire citoyenne comme projet commun et rassembleur.

www.ECC-Canada.ca

L'ÉCOLE COMMUNAUTAIRE CITOYENNE
Une éducation à la hauteur des aspirations de nos communautés!





fncsf
Fédération nationale des conseils scolaires francophones

Bâtir notre avenir au présent

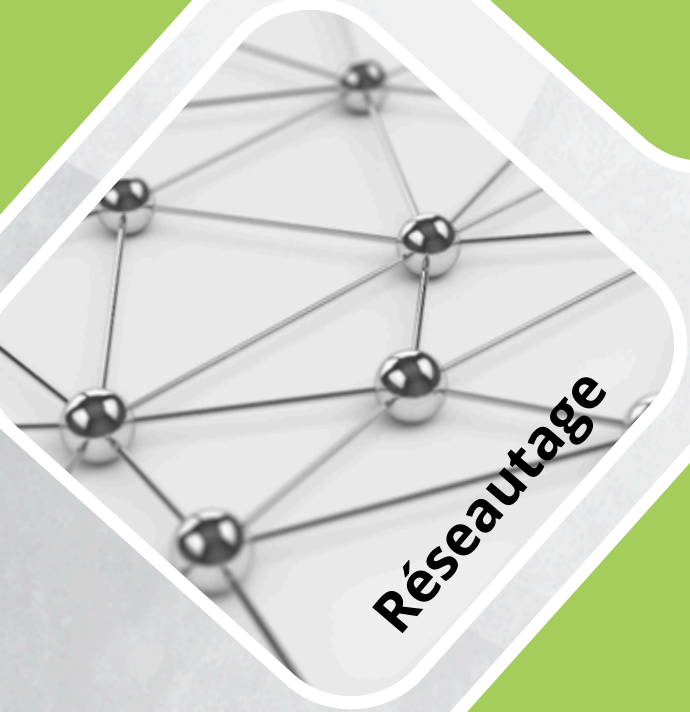

435, rue Donald, bureau 203
Ottawa (Ontario) K1K 4X5

613-744-3443 / 1-888-857-6503
communications@fncsf.ca
www.fncsf.ca